



MAIRIE
DE
MOUSSAC
16 Rue Centrale
30190

Téléphone : 04.66.81.61.02
Email : accueil@moussac.fr

ARRETE *de* ***Madame la Maire***

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire du 14 septembre 2026

N°117-2026

Affichage

Objet : Police de roulage – fermeture de la rue des Arbousiers - travaux d'élagage

La Maire de Moussac – Gard –

Vu la demande de Mr DELEUZE Jacques- pour la fermeture de la **rue des Arbousiers** – 30190 MOUSSAC, **pour des travaux d'élagage**

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

ARRETE

Article 1 :

La date prévue pour de l'activité rue des Arbousiers à MOUSSAC est fixée le **JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026 de 13h00 à 18h00**. Monsieur DELEUZE Jacques est autorisé à exécuter la fermeture de la rue indiquée, à charge pour lui de se conformer aux dispositions réglementaires, aux conditions spéciales et à l'arrêté de voirie de Monsieur le Président du Conseil Général n° 2010184014 du 20 janvier 2010.

Article 2 :

Réglementation de la circulation et signalisation de la route :

Aux abords de la **rue des Arbousiers**, la circulation sera interdite aux véhicules.

La circulation de tous véhicules sera interdite ou déviée par la rue de l'Aire et avenue de la République.

Le chantier devra être banalisé par des panneaux pour les travaux cités.

Article 3 :

Toutes les dispositions prévues à l'article 1 et 2 devront être strictement appliquées par la société chargée des travaux.



Article 4 :

Les restrictions suivantes seront instituées au droit des travaux :

CIRCULATION INTERDITE

Article 5 :

La signalisation sera mise en place, entretenue et déposée par Monsieur DELEUZE Jacques.

Article 6 :

La rue des Arbousiers après les travaux devra être remise en son état initial.

Article 7 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

La Maire,

La personne chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Moussac le 14 septembre 2026

La Maire

Valérie JALABERT

